

Bulletin d'adhésion



L'Association féline de Pontoise a été créée en vue de protéger les chats errants de Pontoise, victimes de surpopulation et souvent martyrisés. Nous stérilisons les adultes, les soignons et les tatouons. Les chatons sont mis à l'adoption après avoir été identifiés, vaccinés et testés. Leurs propriétaires s'engagent à les faire stériliser.

Vous pouvez **soutenir notre action** en adhérant à l'association.

Notre association est reconnue d'Intérêt général. Vous pourrez donc bénéficier d'une **déduction fiscale de 66%** du montant de vos dons ou de votre adhésion et ce dans la limite de **20% de votre revenu imposable**. Ainsi, par exemple, un don de 20 € ne vous coûte en réalité que 6,80 €. Vous recevrez, suite à votre adhésion ou votre don, un reçu fiscal.

Cotisation annuelle (valable un an à partir de la date de votre adhésion) :

Membre **sympathisant** : 10 €

Actif : 30 €

Membre **bienfaiteur** : 50 €

Un don libre est possible :

Demande d'adhésion (prière d'inscrire le nom et l'adresse en majuscules).

Bulletin à envoyer à l'**Association féline de Pontoise**, Maison des Associations, 7, place du petit Martroy 95 300 Pontoise (06 61 31 78 94)

Je soussigné (e).....

Adresse complète.....

Mail.....

Téléphone :

désire adhérer à l'Association féline de Pontoise en tant que membre sympathisant, actif, bienfaiteur, (rayer la mention inutile) et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque postal ou bancaire de.....euros, au nom de l'association : AFelP

Fait à.....le.....20.....

Signature :

Association loi de 1901 reconnue d'intérêt général